

Réduire les déchets* en entreprise

Réduction des déchets,
recyclage et économie
circulaire

* *Ressources (voir dernière diap)*

- 1) Constat et contexte
 - 2) 10 gestes à appliquer en entreprise
 - 3) La place des élus
 - 4) Glossaire et sources
-

1) Constats et contexte

Les déchets produits en entreprise

Selon l'ADEME :

- un salarié français produit sur son lieu de travail **120 à 140 kg de déchets chaque année.**

Les ménages français produisent chaque année 39 millions de tonnes de déchets Les entreprises en produisent près de 10 fois plus, soit un total de 342 millions de tonnes, dont :

- 240 millions de tonnes pour le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics,
- **72 millions de tonnes les autres secteurs.**

2 catégories :

- déchets habituels : DMA (Déchets Ménagers et Assimilés)
- déchets spécifiques au métier : DAE (Déchets Activités Économiques)

Il est difficile d'avoir des données précises sur les déchets provenant du bureau autre que ceux sur le papier. Quelques exemples :

Produits	Quantité France (2018)	Taux valorisation matière
Papiers/cartons	70 et 85 kg de papier / salarié	35% est recyclé
Déchets organiques (provenant de la restauration collective du midi et des déchets verts des entreprises)	en 2009, ils représentaient plus de 9 millions de tonnes par an	(27% des déchets de la poubelle bleue)
Bouteilles plastiques	96 bouteilles /pers/an	58%
Mobilier professionnel	100 000 tonnes de matériels	
Gobelets plastiques	40 gobelets par personnes et par an (soit 2.2 milliards de gobelet)	3% sont recyclés

Le principe de Responsabilité Élargie des Producteurs *(jamais respecté)*



Le principe de la Responsabilité Élargie du Producteur existe dans la loi depuis 1975 et précise que tous les fabricants, distributeurs pour les produits de leurs propres marques, importateurs qui mettent sur le marché des produits générant des déchets, doivent prendre en charge, notamment financièrement, la gestion de ces déchets. Les metteurs de produits sur le marché ont leur responsabilité élargie, non pas seulement aux produits mis sur le marché, mais à toutes **les phases de leur cycle de vie, dont celui de leur gestion comme déchets** (soit en fin de vie).

Les objectifs de la REP sont de :

- Économiser les ressources en particulier en développant le recyclage
- Décharger les collectivités territoriales de tout ou partie des coûts de gestion des déchets et donc de transférer le financement du contribuable vers le consommateur
- Intégrer dans le prix de vente le coût de gestion de ce produit une fois usagé afin d'inciter les fabricants à s'engager dans une démarche d'éco-conception

La réglementation sur le recyclage des DMA



une
poubelle
1100l

La réglementation sur la valorisation des déchets d'emballages : toute entreprise se doit de faire valoriser ses déchets d'emballages sauf si elle en produit moins de 1 100 l par semaine et qu'elle est collectée par une collectivité (articles R.543-67 et R.543-68 du code de l'environnement).

La réglementation sur les « 5 flux » (**papier/carton, verre, plastique, métal, bois**) : toute activité économique se doit de faire valoriser ces types de déchets sauf si elle produit moins de 1 100 l de déchets par semaine et qu'elle est collectée par une collectivité (articles D.543-278 à 287 du code de l'environnement).

Le flux "**textile**" sera ajouté au 1 janvier 2025

Les lois « Anti-gaspillage pour une économie circulaire » (**AGEC**) de 2020 et « Climat et Résilience » de 2021, ont également défini un cadre plus global. On constate que les mises en oeuvre sont limitées, retardées ou contournées.

Sur quels
déchets
porte l'obligation
de tri ?

PAPIER/
CARTON



MÉTAL



PLASTIQUE



VERRE



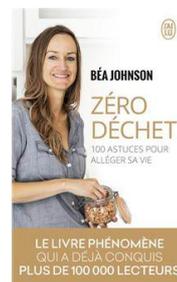
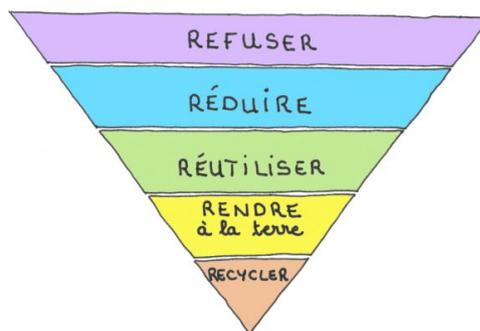
BOIS



Le mouvement citoyen « Zéro déchet » en France

- Mouvement né il y a un peu plus de 15 ans aux Etats-Unis,
- Porté principalement par l'asso **Zéro Waste France** (avec antennes locales)
- C'est avant tout une philosophie de vie dont l'objectif est de minimiser son impact sur l'environnement.
- Repose sur le principe de **5R porté par Béo Johnson**

1. Refuser : refuser les prospectus, les emballages, les couverts en plastique jetable etc. Avoir une démarche proactive.
2. Réduire : dimensionner ses achats par rapport à ses besoins, acheter de meilleure qualité
3. Réutiliser : trouver un nouvel usage pour un bien, détourner son utilisation pour lui donner une seconde vie
4. Rendre à la terre : favoriser le compostage des déchets organiques qui constituent 1/3 des déchets ménagers plutôt que la mise en décharge ou l'incinération
5. Recycler : trier ses déchets pour permettre une valorisation matière ou énergétique



Le livre « Zero Waste Home » publié en 2013 par Béo Johnson.

2) 10 gestes à appliquer en entreprise

10 gestes à appliquer en entreprise

LE PLUS IMPORTANT :

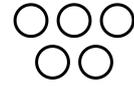
Se faire accompagner sur la réduction des déchets et réaliser une démarche inclusive (sur la réduction des déchets à la source et le recyclage)



Réduire des impressions



Petites entreprises : consignes de tri, compost et collecte de certains déchets spécifiques.



Moyennes entreprises : obligation de tri 5 flux



Gobelets jetable, bouteilles et vaisselle jetable : on stoppe



Alimentation (pots, séminaires, repas du midi) : fin du jetable, compost, dons alimentaire



Dons et recyclage de tous les matériels de bureau et D3E



Traiter les déchets spécifiques (liées au métier)



Goodies : on limite



Participer à un événement environnemental



Réduire les impressions



Created by Liberus
from Noun Project

Selon l'Ademe, chaque année un salarié du secteur tertiaire consomme entre 70 et 85 kg de papier.

Réduire	Imprimantes	Cartouches	Optimiser	Recyclage	Brouillons
Sensibiliser à la réduction du nombre d'impression (signatures numériques...)	Réduire le nombre d'imprimantes par espace et Il existe des imprimantes qui n'impriment que si on vient chercher avec son badge.	Utiliser des cartouches d'encre réutilisables.	Impression recto-verso et noir/blanc.	Achat papier recyclé Collecter séparément le papier à jeter pour le recycler. Ne pas déchiqueter ce qui n'est pas confidentiel.	Installer des bacs à brouillons.

Petites entreprises : consignes de tri, compost et collecte de certains déchets spécifiques.



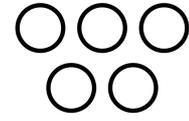
Petit rappel : les consignes de tri varient sur le territoire : *tri normal* ou *extension de tri*. La différence est principalement sur la matière plastique.

- En *tri normal*, en plastique : on prend uniquement les bouteilles et les flacons.
- En extension de tri, "tout l'emballage se trie" donc on prend tout le plastique. Le but est de *capter* plus de matières recyclables (le PET des bouteilles et flacons) en simplifiant le tri ("tout l'emballage se trie") : c'est plus facile. Mais il y a un piège : "se trie" ne signifie pas "se recycle". La plupart des déchets triés seront en fait brûlés ou incinérés.

Objectif principal : **une démarche inclusive.**

Consignes de tri	Emplacement collecteurs	Déchets alimentaires	Autres déchets
- afficher les consignes de tri locales (tri normal ou extension de tri) - et rappeler qu'il ne faut pas emboîter (si les déchets sont emboîtés ils ne sont pas recyclés).	Les poubelles de tri (sac jaunes) doivent être : - Bien placées (moins de bacs de tri, mais bien placés) - Vérifiées régulièrement (ne pas se décourager par les mauvais comportements)	Installer : - un bac à compost, - ou un Bokashi (plus petit)	Pour les déchets spécifiques (papiers, capsules, crayons...): - placer les collecteurs aux bons emplacements, - trouver des structures locales les récupérant

Moyennes entreprises : obligation de tri 5 flux



Created by Made by Made
from Noun Project

Surquels
déchets
portel'obligation
de tri ?



Concerne les locaux dont le volume de poubelle est supérieur à 1100l / semaine.
(Articles D.543-278 à 287 du code de l'environnement).

Marquage	Expliquer	Prestataire	Habitudes (déchets habituels)
Il faut des bacs différenciés (couleurs) avec les consignes de tri affichées sur chaque collecteur	Les salariés ont des consignes différentes de celles de leurs domiciles. Il faut régulièrement le rappeler au nouveaux salariés cette démarche.	Trouver un prestataire qui valorise en France avec un taux matière la plus haute possible.	Ceci est complémentaire avec les déchets gérés par la collectivité (poubelle bleue, poubelle jaune)

Pauses café - gobelets jetable, bouteilles plastique et vaisselle jetable... : on stoppe



Created by V12n
from Noun Project

Tasses	Touillettes	Eau	Café
Supprimer les distributeurs de gobelets jetables. Si ce n'est pas possible, mettre un tarif très réduit (mi-tarif) si utilisation du gobelet Favoriser l'usage des tasses réutilisables (mugs)	Supprimer les touillettes et les dosettes. On utilise des couverts lavables (cuillères) et des condiments qui ne sont pas emballés individuellement.	Privilégier les fontaines à eau.	Consommer du café équitable.

Alimentation - pots, séminaires, repas du midi : fin du jetable, compost, dons alimentaire

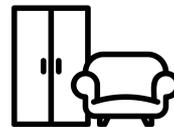


Les séminaires représentent des moments fédérateurs.

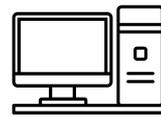
Le cahier des charges (contrat) du prestataire est important car il fixe les règles que vous souhaitez.

Vaisselle	Prestataires	Dons alimentaires	Compost dans la cuisine
<p>Utiliser de la vaisselle réutilisable (assiettes, couverts, verre)</p> <p>On évite aussi les couverts en bambou (bilan carbone).</p> <p>Non aux verrines en plastique.</p>	<p>privilégier les traiteurs « zéro plastique », privilégier les achats locaux et de saison...</p>	<p>Sur les pots, prévoir des "doggy bags" pour les restes (en carton, car amener des contenants réutilisables peut s'avérer compliquer dans ces circonstances).</p> <p>Sur les séminaires, se rapprocher d'une association locale pour les dons en moyennes/grandes quantités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - lombricomposteur - bokashi - ou un composteur collectif extérieur <p>Destination :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire récupérer vos biodéchets par une structure spécialisée. - ou donner aux salariés

Dons et recyclage de tous les matériels de bureau et D3E



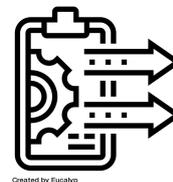
Created by Tarjo Sugiono
from Noun Project



Created by megapixl
from Noun Project

Don	Ressourcerie	Achats d'occasion	Achats durables
Proposer les produits usagers aux salariés	<p>Proposer à une Ressourcerie le mobilier de bureau qui n'est plus utilisé, recycler les meubles professionnels avec l'éco-organisme Valdélia.</p> <p>Attention les dons peuvent être payants. C'est normal ces structures ont des frais de collecte, stockage, des salaires...</p>	Meuble : privilégier les achats d'occasion inter-entreprises via des sites spécialisés...	Matériel informatique : privilégier du matériel durable pour remplacer

Traiter les déchets spécifiques (liées au métier)



DAE (Déchets Activités Économiques) : déchets qui ne sont pas dans la catégorie des déchets ménagers notamment ceux des entreprises industrielles, des services tertiaires, du BTP, des services publics, des professionnels de la santé. Ces déchets peuvent être dangereux ou non dangereux et sont majoritairement gérés par des opérateurs privés mandatés par l'entreprise.

L'économie circulaire s'appuie désormais sur **l'Écologie industrielle et territoriale (EIT)**.

Selon l'ADEME : l'EIT vise à mener des actions sur un territoire avec un objectif : optimiser les ressources présentes (énergies, eau, matières, déchets, mais aussi les équipements et expertises). Votre énergie peut par exemple provenir de la chaleur fatale d'un site voisin.

Législations	Engagements locaux	Vente/achats de matière
Connaître les législations (exemple : déchets du bâtiment)	Se mettre en lien avec des entreprises engagées (dirigeants responsables de l'ouest...)	Il y aura un impact opérationnel, sur l'entreprise, avec un possible gain financier. Cela nécessite une étude de la provenance et de la destination des flux pour identifier et développer des synergies interentreprises.

Goodies : on limite



Created by Cupello
from Noun Project

L'entreprise qui a changé sa marque, son logo ou sa phrase d'accroche, va faire fabriquer une grande quantité d'articles promotionnels pour les salariés et les clients/partenaires.

Les questions à se poser :

- quelles conditions de fabrication ?
- faut-il en fabriquer une grande quantité ?
- Que deviennent les anciens produits ?
- Sont-ils réellement nécessaires ?

Questionnaires	Cadeau clientèle	Articles non marqués ?	Origine
On crée un questionnaire où chaque salarié choisit le ou les articles qu'il veut.	Ne plus distribuer d'objets publicitaires pour les clients (impact vente très faible).	L'objet doit pouvoir être réutilisé dans un contexte non professionnel (gobelets avec image neutre...).	On privilégie le local et le bio.

Participer à un événement environnemental



Created by Arjanto Dini
from Noun Project

Mobiliser les salariés, régulièrement, et se rapprocher d'événements locaux et/ou nationaux pour croiser les synergies.

Défis	Récupération	Semaines	Ramasser	Association
<p>Beaucoup de collectivités organisent des formations de plusieurs mois appelés "défis".</p> <p>Exemple : défi « Zéro déchet le midi » pour réduire l'usage du plastique</p>	<p>Ressourcerie éphémère » pour récupérer des matériels non utilisés et les redonner à des associations locales (lunettes, téléphones, textiles, vélos...)</p>	<p>Participer à une semaine de sensibilisation lors de la SERD ou de la Semaine Européenne du développement durable...</p>	<p>Collecte citoyenne (nettoyer la nature)</p> <p>En septembre tous les ans, 2 rendez-vous :</p> <ul style="list-style-type: none">- la Journée Citoyenne de la Propreté- l'opération « Nettoyons la Nature », par Leclerc	<p>Faire un événement avec l'antenne locale de Zero Waste</p>

3) La place des élus

(sur la réduction des déchets à la source et le recyclage)

—

—

Se faire accompagner sur la réduction des déchets



Je me fais accompagner par un acteur local engagé, sur plusieurs années.

Avec lui, je fais un bilan préalable. Et une démarche inclusive

Je choisis bien mon prestataire de ménage (attention aux obligations contractuelles)

Je mets en place une démarche inclusive



La direction et les salariés doivent être parties prenantes car ce seront les acteurs de cette réussite.
Attention aux découragements : "ils ne le font pas donc pourquoi je le ferai"

Je mets en avant les résultats.

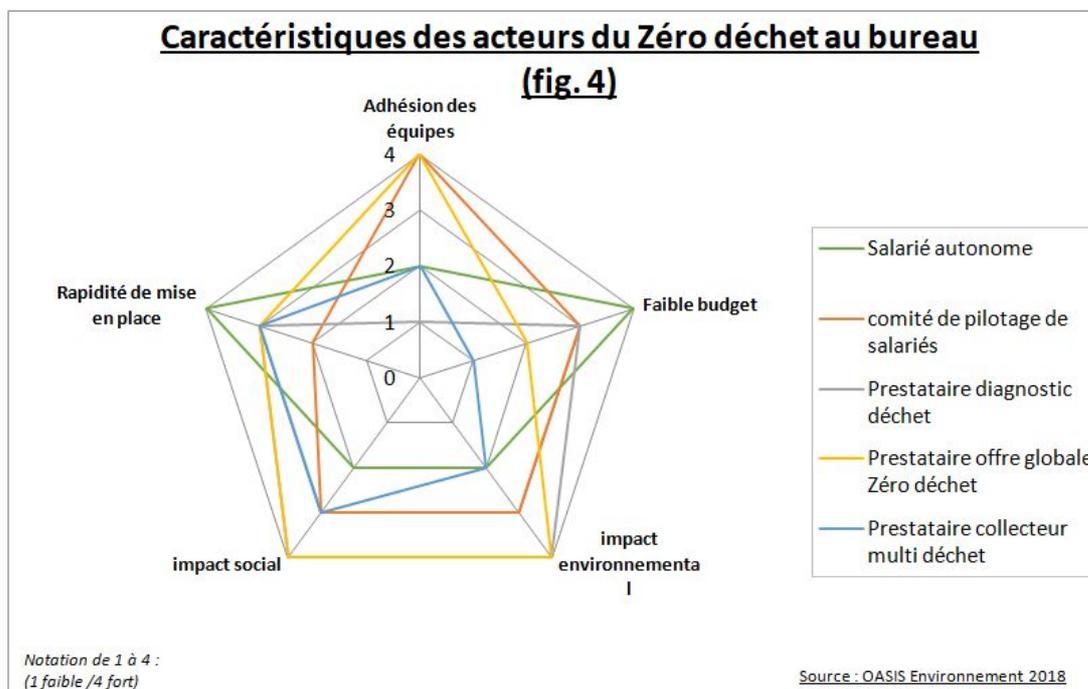
Je sensibilise aux bons gestes.

Je dois tenir compte du turn over du prestataire de ménage (qui ne sont pas au courant des consignes de tri et/ou non sensibilisées), et de celui des salariés.

Evaluation des actions sur la réduction des déchets

En fonction de 5 critères :

- L'impact environnemental : l'impact sur les ressources et le changement climatique
- L'impact social : les actions engagées permettent le développement de l'ESS
- Le budget : le coût moyen pour réaliser les actions
- La rapidité de mise en place : délai moyen pour mettre en place les actions
- L'adhésion des équipes : renforcement du lien social entre les salariés



Evaluation des actions sur la réduction des déchets

Tableau 3 : Système de notation des caractéristiques des acteurs du zéro déchet au bureau

Notation basée sur une entreprise modèle composée de 500 salariés

Caractéristiques	Indicateurs	Note 0	Note 1	Note 2	Note 3	Note 4
Adhésion des équipes	% de salariés mobilisés dans l'entreprise	Moins de 1%	De 1% à 5%	De 6% à 20%	Entre 21% et 50%	Plus de 50%
Faible budget	Budget en K€ sur 1 an	Supérieur à 10 k€	De 7.1k€ à 10k€	De 3.1k€ à 7k€	De 1k€ à 3k€	Inférieur à 1k€
Impact environnemental	Nombre d'actions pour réduire les déchets par an	Pas d'action	De 1 à 5 actions	De 6 à 10 actions	De 11 à 20 actions	Plus de 20 actions
Impact social	Nombre de structures sociales sollicitées	Aucune	1 structure	Entre 2 et 3 structures	Entre 4 et 7 structures	Plus de 8 structures
Rapidité de mise en place	Nombre de mois pour la réalisation du plan d'action	Plus de 9 mois	De 6 à 9 mois	Entre 3 et 6 mois	Entre 1 et 3 mois	Inférieur à 1 mois

Exemple de certificat de recyclage

CERTIFICAT DE RECYCLAGE

ATTRIBUÉ À

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

Solution Recyclage certifie avoir collecté auprès de la société susvisée pendant la période du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019 les déchets suivants. Ces déchets ont été recyclés en matières premières secondaires, en conformité avec la réglementation en vigueur.

Cartons	3 392,50 kg	◆ Cartons recyclés
Lampes / Tubes	0,30 kg	◆ Verre et métaux recyclés (Filière RECYLUM)
Papier Broyé	15 kg	◆ Papiers recyclés
Capsules Nespresso	590,30 kg	◆ Compost et métaux recyclés
Polystyrène (PSE)	91,32 kg	◆ Cintres, pots de fleurs, profilés
Vaisselle Cassée - Gravats	15 kg	◆ Remblais
Mousse LDPE/Douffine	27,75 kg	◆ Sacs poubelle et films agricoles
Film plastique (LDPE)	10,24 kg	◆ Sacs poubelles et films agricoles
Papier	6 558 kg	◆ Papiers recyclés
Bouteilles PET	0,49 kg	◆ Fibres textiles (polaire)
Bouteilles verre	955 kg	◆ Verre recyclé
Piles	7,96 kg	◆ Métaux recyclés
Toners / Cartouches d'encre	0,47 kg	◆ Réutilisation / valorisation matière

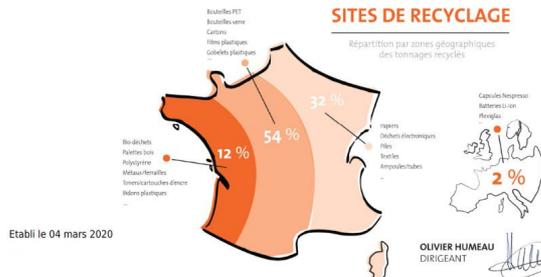
Votre démarche de recyclage a généré l'économie de :



6 212 kg de CO₂ ce qui représente une distance de **69 015 km** parcourus en voiture



46 106 kWh ce qui représente **134 mois** de consommation électrique d'un foyer français



4) Glossaire et sources

Glossaire

- Valoriser : valorisation énergétique (on brûle) ou valorisation matière (recyclage ou décyclage)
- Décyclage : transformer un déchet ou un objet inutile en un produit de qualité moindre
- D3E : ce qui fonctionne à l'électricité, donc ce qui possède une pile ou un câble électrique, ou un câble connexion type USB (une chaussure avec une LED n'est pas un déchet textile mais un D3E).
- SERD : Semaine européenne de la réduction des déchets
- DMA (Déchets Ménagers et Assimilés) : déchets des particuliers incluant les déchets « Assimilés » de certaines activités professionnelles (activités ordinaires).
- DAE (Déchets Activités Économiques) : ce qui n'est pas un DMA, notamment les déchets des entreprises industrielles. Les DAE peuvent être des déchets dangereux, non dangereux non inertes (dit "banals") ou encore inertes.
- DIB (Déchets Industriels Banals) utilisé afin de tenir compte de la diversité d'activités produisant ces déchets.
- ADEME : l'Agence de la transition écologique
- Rri normal : le mode de collecte avant les années 2020, encore présent sur certains territoires. En plastique : on prend uniquement les bouteilles et les flacons
- Extension de tri : le nouveau mode de tri : tous les emballages se trient.
- Écologie industrielle et territoriale (EIT) : mode d'organisation inter-entreprises par des échanges de flux ou une mutualisation de besoin

Documentation



Objectif Zéro déchet
au bureau : mythe ou
réalité ?

<https://blogeconomiecirculaire.wordpress.com/2019/05/28/objectif-zero-dechet-au-bureau-mythe-ou-realite/>



La bande dessinée «
*une famille (Presque)
Zéro déchet - Zeguide*
».



Zéro déchet au
bureau – 12 actions

<https://www.zerowaste.fr/ance.org/zero-dechet-au-bureau-le-guide/>



ADEME
“Eco-responsable
au bureau”
décembre 2017



La Fresque de l'
Économie
Circulaire

Extrait du dossier Grand débat - Fabrique de nos villes - par les acteurs nantais du "Zéro Déchet", 06/2023

LE
GRAND
DÉBAT

FABRIQUE DE NOS VILLES

Ensemble, inventons
la vie de demain

Vers une économie de la ressource

Les acteurs nantais du Zéro Déchet

Date de mise en ligne 14/06/2023

Le déchet est une invention humaine. Il nous appartient de penser nos ressources autrement, notamment lorsqu'elles sont de nature fossile. Notre dépendance à la consommation, nos pratiques de gaspillage massif, notre système de valeurs doivent se réinventer à l'aube d'une économie circulaire, responsable envers les générations futures et qui n'altère pas notre relation aux milieux.

L'énergie fossile est utilisée dans la totalité de ce que nous consommons (des plastiques omniprésents dans les objets quotidiens aux emballages alimentaires). Huiles utilisées par toutes les machines industrielles, les véhicules terrestres, les avions, les bateaux, cires, solvants, détergents, engrais azotés, bitume, et encore d'innombrables produits puisent dans les énergies fossiles non renouvelables. Se désintoxiquer de cette consommation implique une meilleure information mais également la valorisation des démarches de sobriété, de mutualisation, d'usages partagés. Vs propriété dès le plus jeune âge.

Pour les acteurs nantais du "Zéro Déchet", dépositaires de la présente contribution, l'objectif commun est que tous les matériaux et objets, anciennement considérés comme "déchets", soient reconsidérés comme de précieuses ressources à préserver avant même de faire l'objet d'une revalorisation matière, dans une logique d'économie circulaire et durable au niveau local.

Ce changement de paradigme s'accompagnera d'une concertation collective entre les acteurs clés impliqués dans le traitement de ces ressources matières pour inventer de nouveaux modèles et filières économiques viables.